

Délibération n°2023-086 du 26 juillet 2023
Portant sur une demande de subvention exceptionnelle
Cercle Cycliste Mainsat Eaux

L'an Deux Mille Vingt-trois, le vingt-six juillet à 18h30, le Conseil de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de SANNAT, sous la présidence de Gérard GUYONNET, Président.

Date de convocation du Conseil 19/07/2023.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 40	Votants : 44	POUR : 44
Pouvoirs : 4	Abstention : 0	CONTRE : 0
Excusés : 11	Absents : 7	Exprimés : 44

Présents : MM. GUYONNET, SIMONET V, GRASS, VENTENAT, GRANGE, VERGNE suppléant MOUNAUD, RICHIN, SIMON, LE CORRE, JAMME, BERTHON, SCARAMUCCIA, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, PIERRON, VINCENDON suppléant NOVAIS, CHARLES suppléante CONCHON, FAUCONNET, RAMOS, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, MATHIEU suppléante MAZET, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, MÉANARD, DESARMENIEN, FONTVIELLE, MORANÇAIS, CORDIER, LARGE, GLOMOT, FAUCHER.

Pouvoirs : VERDIER à LUQUET L, BOUDINEAU à VENTENAT, TRIMOULINARD à LARGE, CHAUSSAT à PIERRON.

Excusés : DESCLOUX, FERRIER, BIGOURET, JOULOT, VIRGOULAY, D'HULSTER, BERGER, WELZER, CHEFDEVILLE, PINLON, DUBSAY.

Absents : SIMONET B, PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, SCHMIDT, PLAS, ROULLAND, BRUNET.

Secrétaire de séance : David GRANGE

Rapporteur : Gérard GUYONNET, Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la demande d'accompagnement exceptionnelle faite par le Cercle Cycliste MAINSAT EVAUX pour l'organisation de manifestation / Challenge Vert ;

Considérant que la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine soutient l'initiative locale sur son territoire ;

Considérant la nécessité de pouvoir apporter à l'association une aide ponctuelle qui présente un caractère exceptionnel ;

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité :

- ACCORDE une aide exceptionnelle de 350€ au Cercle Cycliste MAINSAT EVAUX afin de promouvoir l'opération Challenge Vert / VTT du 29 octobre 2023 sur le site de La Naute,
- AUTORISE le Président à engager toutes démarches et à signer tous documents afférents à ce dossier ;
- DIT que les crédits sont inscrits au budget 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en sous-préfecture le 02 août 2023
Pour copie conforme, le 02 août 2023

Le Président,
Gérard GUYONNET



Le Secrétaire de séance,

David GRANGE

Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20230726-2023-086-DE
Date de télétransmission : 02/08/2023
Date de réception préfecture : 02/08/2023